



Association
de défense
de la gare
d'Assier
et promotion du rail

Mairie 46 320 ASSIER

e-Mail : gareassier@garesenlutte-mipy.com

Site internet : www.garesenlutte-mipy.com

ASSEMBLEE GENERALE



**COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE
25 MARS 2006**

Présents : 38

Excusés : 6

Représentés : 43 ayant donné pouvoirs

Bilan moral :

Actions menées en 2005

- Rendez-vous avec M. Gallois le 03 mai, seule l'Association d'Assier n'a pas été reçue,
- Remise de la pétition de 45 000 signatures contre la suppression du train de nuit Carmaux – Paris.
- Opération collage sur les trains durant juillet et août (22 000 autocollants, 9 000 affiches).
- Manifestation à Toulouse le 05 septembre à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle rame Corail TEOZ en présence de M. Gallois.
- Création du Collectif National de Développement du Service Public le 16 septembre à Angoulême.
- Manifestation à Paris regroupant 30 000 personnes pour la défense des services publics.
- Procès SNCF contre le Président de l'Association d'Assier le 25 novembre au Tribunal de Grandes Instances de Cahors.
- La SNCF a été déboutée de sa plainte et a décidé de faire appel de la décision. La date du procès en appel n'est pas encore fixée.
- Manifestation le 09 décembre à Carmaux contre la suppression du train de nuit Carmaux – Paris.

Toutefois de mauvaises nouvelles nous ont été annoncées pour l'avenir, à savoir :

- Suppression du train direct Rodez – Paris au service d'hiver 2006,
- Suppression du train direct de nuit Rodez – Paris en 2008,
- Malgré 2 dessertes supplémentaires mises en place par le Conseil Régional sur l'axe Rodez – Brive, la gare d'Assier serait fermée à la sécurité, seule une présence commerciale contractuelle serait a priori assurée dans un premier temps ; aucune présence dans un deuxième. La gare de Gramat serait de fait également touchée par ces restructurations.
- 35 emplois devrait être supprimés sur le site de Capdenac (principalement conducteurs).

Une réunion - débat concernant l'avenir du site de Capdenac est prévue le 27 mars en présence de M. CHAUZY (Président du Conseil Economique et Social Régional).

Nous soutenons activement les étudiants et lycéens dans leur mouvement contre le CPE et pour la suppression de «la loi sur l'égalité des chances ». Une manifestation aura lieu à Figeac le 28 mars à 14 h 30, départ du lycée Champollion.

Bilan financier :

Nous tenons à remercier les communes de Quissac et Assier pour la subvention qu'ils nous ont allouée.

Les recettes (adhésions, subventions, recette repas AG 2005) nous ont rapportés : 2779,26 €.

Les dépenses (assurance, bus, courrier, achat alimentation, frais de tenue de compte) ont été de : 2446,12 €

Ce qui nous laisse un solde positif de 333,14 €.

Nous faisons appel à toutes les municipalités pour nous soutenir financièrement.

En effet, avec les nouvelles qui nous sont annoncées, de nombreuses luttes nous restent à mener. De nombreux courriers aux adhérents, administrations et autres devront être envoyés. Nous serons certainement amenés à nous déplacer (Agen pour le procès en appel) entre autres et tout cela a un coût.

Association de Défense de la Gare d'Assier
et de Promotion du Rail

BILAN 2006

Recettes		Dépenses	
Avoir au 09.07.2005	300,16		
Adhésions	1 210,00	Assurance	324,23
		Bus	507,67
Subventions Assier	76,00	Achat enveloppes	591,36
Subventions Quissac	33,00	Peinture	47,34
		Achat alimentation	787,36
Recette AG	1160,10	Achat buvette	187,16
		Frais tenue compte	1,00
TOTAL RECETTES	2 779,26	TOTAL DEPENSES	2446,12

DIFFERENCE

333,14

Débat avec la salle

Parole a été donnée à la salle afin que les gens présents puisse donner leur avis sur ce qui a été fait et qui est à faire.

Après un rappel des luttes menées depuis plus de vingt ans sur le secteur d'Assier concernant les différentes menaces visant la gare, la discussion a été très ouverte. Il en est ressorti les points suivants :

- Nous sommes dans un bassin de vie comptant 20 000 habitants, démographie en augmentation,
- L'attachement de la population à leurs services publics,
- Constat du mépris de la part de la Direction SNCF,
- L'engagement du Conseil Régional dans le développement des relations ferroviaires sur la région,
- Nécessité
- de remotiver les élus de tous niveaux (CG, CR, etc...),
- de travailler avec le Parc Naturel Régional des Causses et du Quercy (charte signée par tous les ministres concernés, le préfet et maires du parc pour le maintien des services publics),
- de mieux informer les populations et plus rapidement,
- de maintenir les trains directs de jour et de nuit,

Démission du bureau :

Le bureau actuellement en place est démissionnaire conformément aux statuts de l'Association.

Election du nouveau bureau :

Après appel à candidature, le nouveau bureau a été élu à l'unanimité :

Président : M. SCHIMMEL Christophe
Secrétaire : M. MONTAL Jacques
Trésorier : M. ARNOUX Jacques
Membres du bureau : M. MAGOT Michel,
M. OLIVIER Maurice

Les actions à venir :

Contrairement à ce que certains pourraient penser, notre association n'est pas encore à bout de souffle. Les actions que nous avons menées, ont été plus concentrées sur le procès et les actions juridiques, actions qui sont moins visibles mais toutefois toutes aussi éprouvantes et non moins importantes. Si nous avons perdu ce procès, cela aurait créé une jurisprudence qui aurait nuit à toutes associations voulant défendre le service public. Il était donc essentiel de gagner cette partie comme il sera très important de gagner en appel. Nous allons à présent nous recentrer sur des actions plus locales (élus, Parc, etc...) afin d'être plus efficace.

